



DÉPARTEMENT DE L'EURE  
COMMUNE DE CAUMONT

**ARRETE DE VOIRIE N° 11-2023**  
Travaux de terrassement route de La Londe

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAUMONT (Eure)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2, et L 2213-1 ;

**Considérant** qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police de la circulation et de veiller à la sécurité des usagers ;

**Considérant** la demande d'intervention de l'entreprise Exelium Ouest sise TSA 20001 140 avenue Jean Lolive à Pantin cedex (93691), pour des travaux de terrassement route de La Londe,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : La circulation sera restreinte route de La Londe sur section courante à partir du 3 avril 2023 et jusqu'au 10 juin 2023 en raison de travaux de terrassement pour fouilles à des fins de réparations de réseaux télécom par l'entreprise Exelium Ouest.

**ARTICLE 2** : La chaussée sera empiétée et la voie de circulation sera réduite à 2 mètres, induisant une circulation alternée. La circulation se fera sur une voie unique. La signalisation de l'alternat sera effectuée manuellement par les ouvriers sur place.

**ARTICLE 3** : La vitesse sera limitée à 30km/h.

**ARTICLE 4** : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 5** : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies selon la loi en vigueur.

**ARTICLE 6** : Ampliation de cet arrêté à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Routot 27350
- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours
- CCRS
- service technique communal

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

A CAUMONT le 31 mars 2023

Le Maire,  
Sylvain BONENFANT

